

MASTER 2

MENTION DROIT DES LIBERTÉS

DROITS HUMAINS ET LIBERTÉS

Formation initiale

OBJECTIFS

Le Master Droits humains et libertés est l'une des nouvelles mentions de master proposées par l'École de droit de la Sorbonne à la rentrée 2025. Il a pour ambition de former des juristes d'un haut niveau d'expertise dans le champ des droits humains et des libertés, disposant d'une solide maîtrise aussi bien du droit privé que du droit public, du droit français que du droit international et européen et, à même de devenir de véritables acteurs de la protection des droits fondamentaux.

Le **Master 2 Droits humains et libertés, qui ouvrira à la rentrée 2026**, est l'occasion d'approfondir la formation acquise durant le Master 1. D'abord par des enseignements qui permettent de saisir les grandes problématiques transversales du droit des libertés (universalisme, conciliation des droits, justiciabilité, etc.); ensuite à travers des séminaires portant sur la question des droits humains dans différents champs du droit comme par exemple : police et justice, liberté d'expression et de communication, protection des données personnelles, droits des salariés ou encore droits environnementaux et responsabilité sociale des entreprises.

La formation est complétée par des séminaires d'actualité auxquels sont associés des praticiens du droit des libertés qui partagent leur expérience avec les étudiantes et les étudiants du Master.

En fonction de leurs projets professionnels, un stage ou un mémoire de recherche sera réalisé.

PROFIL REQUIS

Les étudiants sont en priorité issus du **Master 1 Droits humains et libertés**. Le Master est également ouvert aux étudiantes et étudiants ayant réalisé d'autres Masters 1 au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou d'autres universités françaises ou étrangères.

Cette formation accueille des étudiantes et étudiants motivés et dotés d'une solide formation juridique.

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

Les étudiantes et étudiants ont la possibilité de s'orienter vers les concours et les examens qui ouvrent l'accès aux professions juridiques (barreau, magistrature) ainsi que vers les associations et les autorités administratives indépendantes qui sont très nombreuses dans le domaine des droits humains. Par ailleurs, les administrations et les entreprises privées sont de plus en plus tenues de prendre en compte la protection des droits humains dans leur fonctionnement et leurs activités et ont donc besoin de l'expertise de juristes spécialisés. Enfin, les recherches en droits humains se sont beaucoup développées et se caractérisent par leur ouverture internationale et leur interdisciplinarité. Le Master est adossé à l'Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne (UMR CNRS 8103).

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures :
Du 30 avril au 19 mai 2026

[Ecandidat Paris 1](#)

Attention : cette plaquette n'est pas contractuelle. Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Diane Roman – Professeure des Universités
Xavier Dupré De Boulois – Professeur des Universités

12, place du Panthéon
Bureau 209
75231 Paris cedex 05

info-public.eds@univ-paris1.fr

Tel : 01.89.68.47.97

MASTER 2 DROITS HUMAINS ET LIBERTES - MIA516-125

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire encadré	Evaluation	
			CM	Coef.
UE 1 - MASTER DROITS HUMAINS ET LIBERTES - SEMESTRE 3			16	28
Cours obligatoire	<i>Théorie générale des droits fondamentaux</i>	20	4	7
Cours obligatoire	<i>Droit des libertés fondamentales comparé</i>	20	4	7
Cours obligatoire	<i>Protection des libertés (procédures et actions)</i>	20	4	7
Cours obligatoire	<i>Droit de la non-discrimination</i>	20	4	7
UE 2 - MASTER DROITS HUMAINS ET LIBERTES - SEMESTRE 3			2	2
Séminaire obligatoire	<i>Séminaire d'actualité</i>	12	2	2
UE 1 - MASTER DROITS HUMAINS ET LIBERTES - SEMESTRE 4			8	12
3 séminaires de recherche et d'argumentation au choix :				
Séminaire obligatoire à choisir	<i>Sécurité et libertés</i>	15	2	3
Séminaire obligatoire à choisir	<i>Droit de la liberté d'expression</i>	15	2	3
Séminaire obligatoire à choisir	<i>Entreprises, RSE et devoir de vigilance</i>	15	2	3
Séminaire obligatoire à choisir	<i>Faits religieux et droits humains</i>	15	2	3
Séminaire obligatoire à choisir	<i>Droits des générations futures</i>	15	2	3
2 séminaires de recherche et d'argumentation au choix :				
Séminaire obligatoire à choisir	<i>Nouvelles technologies et droits des personnes : droits des données personnelles</i>	15	2	3
Séminaire obligatoire à choisir	<i>Droits sociaux et santé</i>	15	2	3
Séminaire obligatoire à choisir	<i>Droit fondamentaux et santé</i>	15	2	3
Séminaire obligatoire à choisir	<i>Droit fondamentaux et droit du travail</i>	15	2	3
UE 2 - MASTER DROITS HUMAINS ET LIBERTES - SEMESTRE 4			1	1
Cours obligatoire	<i>Séminaire de méthodologie du mémoire et de la recherche</i>	6	1	1
UE 3 - MASTER DROITS HUMAINS ET LIBERTES - SEMESTRE 4			8	14
	<i>Stage de deux à six mois + Rapport de stage + soutenance</i>		8	14
OU				
	<i>Mémoire + Stage ou expérience en milieu professionnel de 2 mois si pas réalisé en M1</i>		8	14

Volume horaire étudiant annuel

255

60